



MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL

-0-0-0-

MEMBRES EN EXERCICE : 39

Séance du 06/01/14

Le six janvier deux mille quatorze à 16h40, le CONSEIL MUNICIPAL de SIX-FOURS-LES-PLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Sébastien VIALATTE, Député-Maire,

Étaient Présents : M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Joseph MULE, Mme Dominique DUCASSE, M. Thierry MAS SAINT GUIRAL, Mme Dominique ANTONINI, Mme Agnès ROSTAGNO, M. Yves DRAVETON, Mme Geneviève BRIFFAZ, M. Joël TONELLI, M. André MERCHEYER, M. Alain CLEMENT, Mme Odile SAYOU, Mme Danièle CAYOL, Mme Christiane GIORDANO, Mme Viviane THIRY, M. Hervé FABRE, Mme Claudine BURGOT, Mme Sylvie MAHIEU, Mme Jocelyne CAPRILE, Mme Carol XUEREB, Docteur Guy MARGUERITTE, Mme Béatrice BROTONS, Maître Jérémy VIDAL, M. Gil BAISSAT, M. Erik TAMBURI, M. Philippe GUINET, Mme Josiane TOGNETTI, Maître Philippe COMANI

Procurations : M. Alain CAILLET à Mme Agnès ROSTAGNO, M. Antonin BODINO à Mme Dominique ANTONINI, Docteur Xavier VIOLET à Mme Christiane GIORDANO, Mme Martine ROUSSEL à M. Hervé FABRE, M. Thierry CASANOVA à Maître Jérémy VIDAL, Mme Christine POITIER à Mme Sylvie MAHIEU, M. Didier PILLE à Mme Josiane TOGNETTI

Absents : M. Gérard NAVARRO, M. Jean-Jacques HERISSON, Mme Céline BOMBELLI

Excusée : Mme Marion NICOLAY

Secrétaire de Séance : MME MAHIEU

Clôture de la Séance : 16h55

AFFAIRE N° 1

DELIBERATION N° 14017

RAPPORTEUR : M. Jean-Sébastien
VIALATTE

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE EN DATE
DU 13/12/2013**

Vu l'avis exprimé par les commissions : HORS COMMISSION

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT A LA MAJORITE DES VOIX
UN CONTRE : M. TAMBURI
DEUX ABSTENTIONS : MME TOGNETTI – Me COMANI**

DECIDE

D'APPROUVER Ledit compte rendu

AFFAIRE N° 2

DELIBERATION N° 14018

RAPPORTEUR : M. Jean-Sébastien
VIALATTE

**PRESENTATION DU COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL
MUNICIPAL AU MAIRE DU 31.03.08, DU 14.04.08 ET DU 30.03.09 ET CE DEPUIS
LA SEANCE DU 13.12.2014**

Vu l'avis exprimé par les commissions : HORS COMMISSION

**APRES DEBAT CONTRADICTOIRE
LE CONSEIL MUNICIPAL**

PREND ACTE De la présentation de ce compte rendu

AFFAIRE N° 3

DELIBERATION N° 14019

RAPPORTEUR : M. Jean-Sébastien
VIALATTE

**RESILIATION DU CONTRAT DE DSP RELATIF A LA GESTION DES CRECHES
DU DOCTEUR MARC ORTHLIEB**

Vu l'avis exprimé par les commissions : HORS COMMISSION

APRES DEBAT CONTRADICTOIRE

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT A LA MAJORITE DES VOIX
UN CONTRE : Me COMANI
UNE ABSTENTION : MME TOGNETTI
N'A PAS VOTE : M. TAMBURI**

DECIDE

DE RESILIER

pour faute le contrat de Délégation de Service Public passé avec l'association « CENTRE PETITE ENFANCE LES COMPTINES pour l'exploitation des 3 crèches du Docteur Marc Othlieb et prononcer la déchéance du délégataire.

DE DIRE

que la date d'effet de la résiliation interviendra au plus tard le 31 janvier 2014

DE DIRE

que si l'activité était poursuivie par un nouveau gestionnaire les tarifs issus du conventionnement avec la CAF et votés par délibération n°13804 du 17 mai 2013, resteraient inchangés.

M. TAMBURI a quitté la séance sans signer les documents.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 16h55

Le Secrétaire de séance
MME MAHIEU



Le Député-Maire,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Toulon Provence Méditerranée
Jean-Sébastien VIALATTE



